

**Annexe à l'arrêté du**

**Tableau des réserves temporaires de pêche pour l'année 2016**

<i>Rivière</i>	<i>Communes</i>	<i>Limites amont</i>	<i>Limites aval</i>	<i>Longueur</i>	<i>AAPPMA</i>
BONANCE	POMAYROLS	Chaussée de la prise d'eau du moulin de la "Tourre"	Pont du Moulin de la "Tourre"	350 m	St GENIEZ
BURLE DU JAOWL	SAUCLIERES	Le pont ciment de Groupama	Clôture du Capelier extrémité de la parcelle C 333 et C 332 en rive gauche	2 125 m	NANT/St JEAN
CRENEAU	MARCILLAC	Ville de Marcillac / Chaussée du moulin du conte	Ville de Marcillac / Pont de la D n°901	450 m	RODEZ
CRENEAU	SALLES LA SOURCE	Moulin du lieu-dit "Gourjean-Bas"	Chaussée de l'ancien orphelinat	1 000 m	RODEZ
DAZE	ESPEYRAC	Passerelle de Trigadinos Départementale n°42	Pont de Planquetorte Départementale n°42	1 500 m	RODEZ
DOURBIE	NANT	690 mètres en amont de la chaussée du Moulin de " Gardiès"	Chaussée du Moulin de "Gardiès"	690 m	NANT/St JEAN
DOURDOU	BRUSQUE 1ère réserve	Chaussée Manibal	12 m amont du Pont Neuf de Brusque	35 m	BRUSQUE
DOURDOU	BRUSQUE 2ème Réserve	50 m amont de la Chaussée "Des Baumes"	Ruisseau de Mealet	500 m	BRUSQUE
DURENQUE	DURENQUE	Pont des Tendes	Pont de Roupeyrac	650 m	REQUISTA
DURZON	NANT	Le canal de déviation, situé au lieu dit les Gazelles, dans sa totalité		400 m	NANT/St JEAN
FOUZETTE	FONDAMENTE	Trop plein de la source de Fondamente	confluence avec la Sorgues	150 m	St AFFRIQUE
GIFFOU	REQUISTA	immeuble station pompage Réquista	60 m en aval du pont de la D n°549 extrémité de la parcelle n°461	900 m	REQUISTA
Le LOT	FLAGNAC - BOISSE PENCHOT - BOUILLAC	<u>A l'intérieur des écluses de : Marcenac sur une longueur de 36 mètres - Roquelongue sur une longueur de 36 mètres - Boisse Penchot sur une longueur de 34 mètres – Bouillac sur une longueur de 36 mètres</u>			
LEZERT	TAYRAC et CABANES	Pont de la Galie	Ravin de Lesperdilier	900 m	RODEZ
LEZERT	CABANES	Rocher de la Fage	Ancienne passerelle démolie	560 m	RODEZ
LUMENSONESQUE	VERRIERES	Passerelle du château	Passerelle du terrain de jeu	500 m	MILLAU
St PIERRE	St GENIEZ & AURELLE VERLAC	Pont du Minier Bas	Pont des Pessoles	940 m	St GENIEZ
SORGUES	FONDAMENTE	rejet de l'ancienne laiterie	confluent du ruisseau de la Fouzette	150 m	St AFFRIQUE
TANAT	BRUSQUE	Pont du chemin de Cusses au Tanat	Confluence avec le Dourdou	880 m	BRUSQUE
VALAT GRAND	ST JEAN DE BRUEL	Gué des Crozes	Chaussée Amont du Cambon	400 m	NANT/St JEAN